

Monsieur l'Orateur, il y a dix jours, les troupes égyptiennes et syriennes ont lancé des attaques de blindés au-delà des lignes de cessez-le-feu du canal de Suez et sur le plateau de Golan, dans les territoires occupés par Israël depuis 1967, et des opérations militaires de grande envergure ont succédé à une trêve précaire au Moyen-Orient. Je parle au nom du gouvernement et, je crois, au nom de tous les députés en déplorant cet incident. Le Canada sympathise avec les victimes de cette terrible tragédie. Il doit rechercher par tous les moyens comment mettre fin aux combats et amorcer des négociations en vue d'un règlement juste et durable par des moyens pacifiques.

Après dix jours de violents combats qui ont causé de lourdes pertes en vies humaines, l'issue est encore incertaine et, de fait, les positions sur le terrain ne semblent pas avoir beaucoup changé depuis la reprise des hostilités. Les forces égyptiennes sont solidement établies sur la rive est du canal de Suez, mais la vive résistance des forces israéliennes les empêche d'avancer plus loin dans le Sinaï.

Sur le plateau du Golan, Israël semble avoir repris le terrain cédé au début aux forces syriennes mais il a rencontré une forte résistance dans sa pénétration en territoire syrien. Ce qui est clair c'est que la continuation des combats aériens et maritimes aussi bien que terrestres, les pertes qui ne cessent de s'accumuler des deux côtés, le remplacement des armes détruites et enfin la participation croissante des populations civiles, nous présentent un sombre tableau qui ne permet guère d'espérer une cessation des hostilités.

A un moment comme celui-ci nous tournons nos regards vers les Nations-Unies. Comme le secrétaire général l'a déclaré dans son appel la semaine dernière:

Dans de telles circonstances, le rôle des Nations-Unies me préoccupe vivement. Le but premier de notre organisation est le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Si nous échouons dans ce rôle, le principe même de l'existence des Nations-Unies est compromis.

Le Conseil de sécurité des Nations-Unies ayant, semble-t-il, été incapable de s'entendre sur les termes d'un appel pour un cessez-le-feu, on craint de plus en plus que le conflit au Moyen-Orient en vienne à avoir davantage de répercussions pour le reste du monde et arrive à mettre en danger tout le climat de détente difficilement établi ces dernières années par les gouvernements de l'Est et de l'Ouest au grand soulagement du gouvernement canadien.

Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur les raisons qui ont poussé les adversaires à reprendre la lutte. Le fait est que la trêve a été brutalement interrompue et cette trêve d'ailleurs n'a jamais atteint son objectif qui était de favoriser un règlement dans les années qui ont suivi 1967. Tout de suite après la fin de ce conflit, des négociations longues et difficiles auxquelles le Canada a activement participé ont eu lieu au Conseil de sécurité des Nations-Unies et la résolution 242 fut adoptée à l'unanimité. Chaque terme de cette résolution a dû être négocié et l'équilibre instable qui a suivi est attribuable aux efforts prolongés pour préciser le plus clairement possible d'une manière acceptable